

ARTICLE DE LA REVUE JURIDIQUE THÉMIS

On peut se procurer ce numéro de la Revue juridique Thémis à l'adresse suivante :

Les Éditions Thémis

Faculté de droit, Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-Ville

Montréal, Québec

H3C 3J7

Téléphone : (514)343-6627

Télécopieur : (514)343-6779

Courriel : themis@droit.umontreal.ca

© Éditions Thémis inc.

Toute reproduction ou distribution interdite
disponible à : www.themis.umontreal.ca

Droit européen

Recension critique

Roseline MARILLER, *Quelle stratégie pour l'Europe de la Défense ?*, Paris, Economica, 2006, ISBN 2-7178-5204-2, 244 p.

On pourrait se demander comment un livre sur l'Europe de la Défense peut faire partie de la collection «Stratégies & Doctrines» dirigée par Vincent Desportes et Jean-François Phélizon: l'Europe de la défense a-t-elle besoin d'une stratégie? Est-on seulement en mesure d'en constater l'existence? Ce sujet d'étude est à ce point récent, qu'on sera d'emblée pardonné de se demander si le mot «stratégie» est utilisé à bon escient puisque, jusqu'à maintenant, il n'existait seulement que quelques forces nationales, indépendantes les unes des autres et ne pouvant certainement pas se vanter d'une mesure d'interopérabilité digne de ce nom. Or, comme semble le suggérer le tableau figurant en page couverture, certaines mutations s'opèrent en ce domaine. S'agit-il d'une explosion ou, plus simplement, d'un avancement progressif? Kiro Urdin a peint cette œuvre (intitulée *Rome*) en 1998, l'an-

née du sommet de St-Malo. Mais est-ce que toutes les voies mèneront à Rome?

L'Europe de la défense est un thème controversé, même si le Traité établissant une Constitution pour l'Europe en aurait amélioré les perspectives et les fondements. Le sort des efforts de réanimation de ce document moribond est, à l'heure actuelle, inconnu. Selon Roseline Mariller, cette Rome-là est déjà de l'histoire ancienne.

Ce livre est une adaptation d'une thèse de doctorat soutenue en 2005 à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. L'avantage en est l'abondance des informations colligées par l'auteure sur un sujet d'actualité. L'inconvénient est l'approche plutôt académique et, par conséquent, un peu stérile de la matière. La stratégie se développe à travers les accords plutôt que dans les tranchées.

L'auteure tente de démontrer que le cadre institutionnel est important pour l'avenir de la politique européenne de la défense. Selon elle, le dynamisme de cette politique dépendra du choix du futur représentant ou président de l'Union et de l'influence des membres au sein du Conseil de l'Union européenne. Elle prend la volonté de limiter le champ d'action de la Commission européenne et du Parlement européen comme indicatif de la volonté de laisser la Politique européenne de défense en dehors du cadre supranational. L'auteure se montre sceptique quand elle démontre que les moyens de mise en oeuvre d'une Europe de la défense ne sont pas suffisants; elle constate d'ailleurs que la volonté des États prime encore souvent l'intérêt communautaire.

Les problèmes traités par Roseline Mariller touchent l'image et la crédibilité mêmes de l'Union sur la scène internationale. Pour cette raison, les problèmes dont elle aborde l'étude sont parmi les plus importants auxquels est confronté le pro-

cessus de l'intégration européenne. Mais il y en a d'autres. Est-ce que l'Europe pourrait réellement se doter d'une «industrie de la défense», autonome de celle des États-Unis, et si oui, comment la développer de façon à continuer à collaborer utilement avec cette grande nation? Est-ce que les défis sont aussi grands que ceux de l'élaboration d'une stratégie de défense européenne? Est-ce que la coopération renforcée, ou la coopération structurée, sont la solution? Comment la France pourrait-elle y contribuer de façon constructive après avoir, une fois de plus, été à l'origine de l'échec du progrès? Autant de problèmes qui s'ajoutent ainsi au terrain pourtant bien recherché par Roseline Mariller.

Bref, il faut applaudir la parution de cet ouvrage d'actualité, bien qu'en ce qui concerne le sujet qu'il aborde, le dernier mot n'a certainement pas été dit.

Nanette Neuwahl

Professeure à la Faculté de droit
de l'Université de Montréal